

PRÉ-REQUIS

- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des documents de travail
- Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chute de hauteur

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne de l'entreprise amené à travailler sur un échafaudage de pied et désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications journalières (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004) d'un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24 m monté conformément à la notice du fabricant.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET MODALITÉS D'ANIMATION

Alternance de parties théoriques (règlementation, différents documents à utiliser...) et pratiques (mise en situation sur cas concrets)

DURÉE / EFFECTIF / TARIF

- 1 jour (7 heures)
- 3 à 10 personnes par formateur
- à partir de 175 euros/pers/jour

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Test type QCM
- Évaluation pratique sur des situations de travail fictives (seront notamment évaluées: la sécurité pendant les ateliers pratiques, la communication et la vigilance vis-à-vis des autres intervenants).
- Test en situation sur la vérification journalière d'une structure prémontée.

OBJECTIFS

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Se déplacer et travailler en sécurité sur un échafaudage de pied
- Réaliser les vérifications journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 d'un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m monté conformément à la notice du fabricant.

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

THÉORIE / PRATIQUE

- Enjeux de la prévention
- Rôle et responsabilités des différents acteurs
- Prévention des risques
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation
- Règle d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité
- Exploitation de la notice du fabricant
- Cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et responsabilités qui en découlent
- Examen de l'état de conservation de l'échafaudage